

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1059

25 avril 2012

### SOMMAIRE

<b>ABLV Luxembourg S.A.</b> .....	<b>50809</b>	<b>Norman Conquest S.A.</b> .....	<b>50828</b>
<b>A.E.R.O. S.A.</b> .....	<b>50812</b>	<b>Notos Investments S.A.</b> .....	<b>50829</b>
<b>Akena</b> .....	<b>50812</b>	<b>Old Tower S.A.</b> .....	<b>50829</b>
<b>Aremi Group S.A.</b> .....	<b>50786</b>	<b>Optima Europa S.A.</b> .....	<b>50830</b>
<b>Auction EquityCo S.A.</b> .....	<b>50813</b>	<b>Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA</b> .....	<b>50814</b>
<b>Auction EquityCo S.A.</b> .....	<b>50813</b>	<b>Pals Advisors S.à r.l.</b> .....	<b>50825</b>
<b>Axel Finance S.A.</b> .....	<b>50808</b>	<b>Phoibos 1 S.A.</b> .....	<b>50830</b>
<b>Batton Consulting &amp; Trading S.à r.l.</b> .....	<b>50810</b>	<b>Piemont Investment S.A.</b> .....	<b>50830</b>
<b>B.O.B. S.A.</b> .....	<b>50807</b>	<b>Pilton S.A.</b> .....	<b>50831</b>
<b>Dabraco Invest S.à r.l.</b> .....	<b>50829</b>	<b>Plalux S.A.</b> .....	<b>50831</b>
<b>Danub SA</b> .....	<b>50826</b>	<b>Profi Investments S.A.</b> .....	<b>50831</b>
<b>FRS Global S. à r.l.</b> .....	<b>50824</b>	<b>Project Opportunity S.A.</b> .....	<b>50827</b>
<b>GSMP 2006 Institutional Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>50832</b>	<b>S.D.E.-Tec S.à r.l.</b> .....	<b>50813</b>
<b>Hilfiger Stores Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>50796</b>	<b>Tabacs-Presse S.A.</b> .....	<b>50832</b>
<b>Lobistic S.A.</b> .....	<b>50806</b>	<b>Treveria Thirty-Nine S.à r.l.</b> .....	<b>50806</b>
<b>Lobster Holding S.à r.l.</b> .....	<b>50832</b>	<b>Treveria Thirty-One S.à r.l.</b> .....	<b>50807</b>
<b>Lunda S.A.</b> .....	<b>50811</b>	<b>Treveria Thirty-Seven S.à r.l.</b> .....	<b>50809</b>
<b>Luxco IITCC S.A.</b> .....	<b>50811</b>	<b>Treveria Thirty-Six S.à r.l.</b> .....	<b>50810</b>
<b>Luxinvest S.A.</b> .....	<b>50812</b>	<b>Treveria Thirty-Three S.à r.l.</b> .....	<b>50810</b>
<b>Macav S.A.</b> .....	<b>50824</b>	<b>Treveria Thirty-Two S.à r.l.</b> .....	<b>50812</b>
<b>Mercurius Finance S.A.</b> .....	<b>50825</b>	<b>Ultra Sun, s.à r.l.</b> .....	<b>50806</b>
<b>Merl S.A.</b> .....	<b>50825</b>	<b>WCAS IX Debt Partners S.à r.l.</b> .....	<b>50808</b>
<b>Metalpoint S.A.</b> .....	<b>50826</b>	<b>WCAS X Debt Partners S.à r.l.</b> .....	<b>50808</b>
<b>Mid Atlantic S.A.</b> .....	<b>50826</b>	<b>W Industries Finances S.A.</b> .....	<b>50807</b>
<b>Mimas International S.A.</b> .....	<b>50827</b>	<b>Wood It</b> .....	<b>50808</b>
<b>New Energy XXI</b> .....	<b>50828</b>	<b>YOLE, Société Luxembourgeoise de Réas-</b> <b>surances</b> .....	<b>50809</b>
<b>Nima Finance S.A.</b> .....	<b>50828</b>		

**Aremi Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 159.786.

In the year two thousand and twelve, on the thirteenth day of the month of March,

Before Us M<sup>e</sup> Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

Was held an extraordinary general meeting of the Sole Shareholder of AREMI GROUP S.A., a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry under number B 159786 (the "Company"), incorporated following a deed of Me Emile SCHLESSER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, of 18 March 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 1217 of 7 June 2011.

The meeting was declared open at 05:00 p.m. by Mr. Fabrice GEIMER, employee, with professional address in Luxembourg, in the chair.

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Mr. Frédéric SCHMITZ, employee, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

*Agenda*

1. To increase the corporate capital of the Company by an amount of nine hundred thousand euro (EUR 900,000.-) so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) to nine hundred thirty-one thousand euro (EUR 931,000.-).

2. To issue nine thousand (9,000) new shares, having the same rights and privileges as the existing shares, having each a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-).

3. To accept subscription for the nine thousand (9,000) newly issued shares by the current Sole Shareholder of the Company and to accept payment in full for such newly issued ordinary shares by a contribution in kind consisting of a receivable.

4. To completely restate the articles of incorporation of the Company in order to adapt to the Luxembourg law governing public limited companies and the aforementioned decisions.

5. Miscellaneous.

(ii) That the Sole Shareholder being represented, the proxy-holder of the represented shareholder and the number of the shares held by the Sole Shareholder are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the proxy-holder of the represented shareholder, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxy of the represented shareholder, signed by the proxy-holder, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the meeting and the Sole Shareholder present declared that he had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived his right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of nine hundred thousand euro (EUR 900,000.-) so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) to nine hundred thirty-one thousand euro (EUR 931,000.-).

*Second resolution*

The general meeting resolved to issue nine thousand (9,000) new shares, having the same rights and privileges as the existing shares, having each a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-).

*Subscription - Payment*

Thereupon the Sole Shareholder declared to subscribe for nine thousand (9,000) new ordinary shares, having each a nominal value of one hundred euro (EUR 100), and to pay the nominal value thereof for such newly issued ordinary shares up to 48.78% by a contribution in kind consisting of a receivable of the Sole Shareholder against the Company of our hundred thirty-nine thousand euro (EUR 439,000) (the "Contribution").

The Contribution represents a value in an aggregate amount of four our hundred thirty-nine thousand euro (EUR 439,000) corresponding to 48.78% of the aggregate nominal value of nine thousand (9,000) new ordinary shares subscribed in an amount of nine hundred thousand euro (EUR 900,000.-).

Proof of the ownership by the Sole Shareholder of the Contribution has been given to the undersigned notary.

The Sole Shareholder declared that there subsist no impediments to the free transferability of its Contribution to the Company, that all consents required in that respect have been obtained and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

#### *Assessment - Contribution report*

The Contribution have been valued and described in a report, dated March 9, 2012, drawn up by INTERAUDIT, established and having its registered office in L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faiencerie, acting as independent qualified auditor ("réviseur d'entreprises agréé") in Luxembourg, under the signature of Mr. Edward KOSTKA, according to articles 26-1 and 32-1 of the modified law of 10 August 1915 on commercial companies (the "Report").

The conclusion of such Report is the following:

#### *Conclusion*

"Based on the verifications carried out as described above, we express no observation on the value of the contribution which corresponds at least to the number and 48.78% of the immediately paid in part of the nominal value of the shares to be issued as consideration."

Such Report, after having been signed "ne varietur" by the appearing persons and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

#### *Third resolution*

The general meeting resolved to accept said subscription as well as the Contribution and to allot the new shares to the Subscriber according to the above mentioned subscription.

#### *Fourth resolution*

Following to the above resolutions, the general meeting resolved to completely restate the articles of association of the Company, which will from now on read as follows:

**Art. 1. Form and Name.** There exists a public limited liability company (société anonyme) under the name of "AREMI GROUP S.A." (the Company).

The Company may have one shareholder (the Sole Shareholder) or several shareholders. The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

**Art. 2. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (Luxembourg). It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors of the Company (the Board) or, in the case of a sole director (the Sole Director) by a decision of the Sole Director.

Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited duration.

The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting (as defined below) adopted in the manner required for amendment of the Articles, as prescribed in article 21. below.

**Art. 4. Corporate objects.** The Company's sole object is the ownership and operation of domain names and intellectual property rights in general. Generally, the corporation may take any measures and carry out any operation or transaction it considers necessary or expedient for the accomplishment and development of its object as the largest.

**Art. 5. Share capital.** The subscribed share capital is set at EUR 931,000.- (nine hundred thirty-one thousand euro) consisting of 9,310 (nine thousand three hundred and ten) ordinary shares in registered form with a par value of EUR 100.- (one hundred euro) each.

**Art. 6. Shares.** Shares may be evidenced at the owner's option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

**Art. 7. Transfer of shares.** The transfer of shares may be effected by a written declaration of transfer entered in the register of the shareholder(s) of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney or in accordance with the provisions applying to the transfer of claims provided for in article 1690 of the Luxembourg civil code.

The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer evidencing the consent of the transferor and the transferee satisfactory to the Company.

**Art. 8. Meetings of the shareholders of the Company.** In the case of a single shareholder, the single shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the single shareholder as long as the Company has only one shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

In the case of a plurality of shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company (the General Meeting) shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the second Friday of June of each year at 11.00 a.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.

Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Any shareholder may participate in a General Meeting by conference call, visio conference, or similar means of communications equipment whereby (i) the shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

**Art. 9. Notice, Quorum, Powers of attorney and convening notices.** The notice periods and quorum provided for by law shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote.

Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

As an exception to the foregoing, any decision by the Company on the sale of a subsidiary entity shall first be approved by resolution of the General Meeting adopted by a majority of shareholders representing at least 75% of the capital.

A shareholder may act at any General Meeting by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax, cable, telegram, telex or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed.

If all the shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

The shareholders may vote in writing (by way of a ballot paper) on resolutions submitted to the General Meeting provided that the written voting bulletins include (1) the name, first name, address and the signature of the relevant shareholder, (2) the indication of the shares for which the shareholder will exercise such right, (3) the agenda as set forth in the convening notice and (4) the voting instructions (approval, refusal, abstention) for each point of the agenda. The original voting bulletins must be received by the Company 72 (seventy-two) hours before the relevant General Meeting.

**Art. 10. Management.** For so long as the Company has a Sole Shareholder, the Company may be managed by a Sole Director only who does not need to be a shareholder of the Company. Where the Company has more than one shareholder, the Company shall be managed by a Board composed of at least three (3) directors who need not be shareholders of the Company. In that case, the General Meeting must appoint at least two new directors in addition to the then existing Sole Director. The director(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

Any reference to the Board shall be a reference to the Sole Director (as defined below) (in the case that the Company has only one director) as long as the Company has only one shareholder.

When a legal person is appointed as a director of the Company (the Legal Entity), the Legal Entity must designate a permanent representative (représentant permanent) who will represent the Legal Entity as Sole Director or as member of the Board in accordance with article 51bis of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act 1915).

The director(s) shall be elected by the General Meeting. The shareholders of the Company shall also determine the number of directors, their remuneration and the term of their office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the General Meeting.

In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next General Meeting. In the absence of any remaining directors, a General Meeting shall promptly be convened by the auditor and held to appoint new directors.

**Art. 11. Meetings of the Board.** The Board shall appoint a chairman (the Chairman) among its members and may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of the resolutions passed at the General Meeting or of the resolutions passed by the single shareholder. The Chairman will preside at all meetings of the Board and any General Meeting. In his/her absence, the General Meeting or the other members of the Board (as the case may be) will appoint another chairman pro tempore who will preside at the relevant meeting by simple majority vote of the directors present or by proxy at such meeting.

The Board shall meet upon call by the Chairman or any two directors at the place indicated in the notice of meeting which shall be in Luxembourg.

Written notice of any meeting of the Board shall be given to all the directors at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board.

No such written notice is required if all the members of the Board are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram, telex or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed, of each member of the Board. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board.

Any member of the Board may act at any meeting of the Board by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram, telex or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed, another director as his or her proxy.

One member of the Board may represent more than one prevented member at a meeting of the Board provided that always at least two members who are either present in person or who assist at such meeting by way of any means of communication that complies with the requirements set forth in the next paragraph.

Any director may participate in a meeting of the Board by conference call, visio conference, or similar means of communications equipment whereby (i) the directors attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the directors can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

The Board can deliberate and act validly only if at least the majority of the Company's directors is present or represented at a meeting of the Board. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. In the case of a tied vote, the Chairman of the meeting shall not have a casting vote.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing, provided such resolution is preceded by a deliberation between the directors by such means as is, for example, described under paragraph 6 of this article 12. Such resolution shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed, manually or electronically by means of an electronic signature which is valid under Luxembourg law, by each and every directors. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Article 11 does not apply in the case that the Company is managed by a Sole Director.

**Art. 12. Minutes of meetings of the Board or of resolutions of the Sole Director.** The resolutions passed by the Sole Director are documented by written minutes held at the company's registered office.

The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the Chairman or a member of the Board who presided at such meeting. The minutes relating to the resolutions taken by the Sole Director shall be signed by the Sole Director.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman, any two members of the Board or the Sole Director (as the case may be).

**Art. 13. Powers of the Board.** The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Companies Act 1915 or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

**Art. 14. Delegation of powers.** The Board may appoint a person (délégué à la gestion journalière), either a shareholder or not, or a member of the Board or not, who shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters concerned with the daily management and affairs of the Company.

The Board may appoint a person, either a shareholder or not, either a director or not, as permanent representative for any entity in which the Company is appointed as member of the board of directors. This permanent representative will act with all discretion, but in the name and on behalf of the Company, and may bind the Company in its capacity as member of the board of directors of any such entity.

The Board is also authorised to appoint a person, either director or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

**Art. 15. Binding signatures.** The Company shall be bound towards third parties in all matters (including the daily management) by (i) the joint signatures of any two members of the Board or (ii) in the case of a sole director, the sole signature of the Sole Director or (iii) the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the Sole Director, but only within the limits of such power.

**Art. 16. Conflict of interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following annual General Meeting. This paragraph does not apply for so long as the Company has a Sole Director.

For so long as the Company has a Sole Director, the minutes of the General Meeting shall set forth the transactions entered into by the Company and the Sole Director and in which the Sole Director has an opposite interest to the interest of the Company.

The two preceding paragraphs do not apply to resolutions of the Board or the Sole Director concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company of which are entered into on arm's length terms.

**Art. 17. Statutory Auditor.** The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors (commissaire(s) aux comptes). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

The statutory auditor(s) will be appointed by the General Meeting which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause.

**Art. 18. Accounting year.** The accounting year of the Company shall begin on the 1 January and shall terminate on the 31 December of each year.

**Art. 19. Allocation of profits.** From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent.) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent.) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above.

The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Companies Act 1915.

**Art. 20. Dissolution and Liquidation.** The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles, as prescribed in article 22. below. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

**Art. 21. Amendments.** These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary General Meeting, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Companies Act 1915.

**Art. 22. Applicable law.** All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Companies Act 1915."

No further item being on the agenda of the meeting and none of the shareholders present or represented asking to speak, the Chairman then adjourned the Meeting.

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately evaluated at two thousand one hundred Euros.

#### Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said appearing persons have signed together with Us, the notary, the present deed.

**suit la version en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le treizième jour du mois de mars;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire de l'Actionnaire Unique de AREMI GROUP S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 159786 (la "Société"), constituée suivant acte de Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 18 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 1217 du 7 juin 2011.

L'assemblée a été déclarée ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Monsieur Fabrice GEIMER, employé, domicilié professionnellement à Luxembourg.

Le président a désigné comme secrétaire et l'assemblée a choisi comme scrutateur Monsieur Frédéric SCHMITZ, employé, domicilié professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

*Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de neuf cent mille euros (EUR 900.000) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000) à neuf cent trente et un mille euros (EUR 931.000).

2. Émission de neuf mille (9.000) actions ordinaires nouvelles, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions ordinaires existantes, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

3. Acceptation de la souscription par l'Actionnaire Unique actuel de ces neuf mille (9.000) nouvelles actions ordinaires émises, et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles actions émises par un apport en nature consistant en une créance.

4. Refonte complète des statuts en vue de les adapter à la loi luxembourgeoise gouvernant les sociétés anonymes et aux décisions susmentionnées.

5. Divers.

(ii) Que l'Actionnaire Unique étant représenté, le mandataire de l'Actionnaire Unique, ainsi que le nombre d'actions détenues par l'Actionnaire Unique, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que la procuration de l'Actionnaire Unique, après avoir été signée par les membres du bureau et le notaire soussigné restera pareillement annexée au présent acte.

(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et l'Actionnaire Unique a déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable et a renoncé à son droit d'être formellement convoqué.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(vi) Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de neuf cent mille euros (EUR 900.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à un neuf cent trente et un mille euros (EUR 931.000,-).

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale a décidé d'émettre neuf mille (9.000) actions ordinaires nouvelles, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions ordinaires existantes, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

*Souscription - Paiement*

L'Associé Unique déclare souscrire à neuf mille (9.000) nouvelles actions ordinaires, ayant chacune une valeur nominale de cent euros (EUR 100), et de payer la valeur nominale de telles actions ordinaires nouvellement émises à hauteur de 48,78% par un apport en nature consistant en une créance de l'Associé Unique contre la Société de quatre cent trente neuf mille euros (EUR 439.000) (l'"Apport").

L'Apport représente une valeur d'un montant global de quatre cent trente neuf mille euros (EUR 439.000), correspondant à 48,78% de la valeur nominale totale des neuf mille (9.000) nouvelles actions ordinaires souscrites pour un montant total de neuf cent mille euros (EUR 900.000,-).

La preuve par l'Actionnaire Unique de la propriété de l'Apport a été rapportée au notaire soussigné.

L'Actionnaire Unique, agissant par l'intermédiaire de son mandataire dûment nommé, a encore déclaré que l'Apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

#### *Evaluation - Rapport de l'apport*

L'Apport a été évalué et décrit dans un rapport, daté du 9 mars 2012, dressé par INTERAUDIT, établie et ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, agissant comme réviseur d'entreprises agréé indépendant à Luxembourg, sous la signature de Monsieur Edward KOSTKA, conformément aux articles 26-1 et 32-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (le "Rapport").

La conclusion dudit Rapport est la suivante:

#### *Conclusion*

“Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à 48,78% immédiatement libéré de la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.”

Ledit Rapport, après avoir été signé “ne varietur” par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec lui.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale a décidé d'accepter ladite souscription et ledit Apport et d'émettre les nouvelles actions ordinaires conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

#### *Quatrième résolution*

Consécutivement à ce qui précède, L'assemblée générale a décidé de procéder à une refonte complète des statuts de la Société, qui auront désormais la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme - Dénomination.** Il est établi une société anonyme sous la dénomination de “AREMI GROUP S.A.” (ci-après, la Société).

La Société peut avoir un actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires. La société ne pourra pas être dissoute par la mort, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Durée de la Société.** La Société est constituée pour une période indéterminée.

La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts, tel que prescrit à l'article 21 ci-après.

**Art. 4. Objet Social.** La société a pour objet exclusif la détention et l'exploitation des noms de domaine ainsi que les droits intellectuels en général. D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large.

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social souscrit est fixé à EUR 931.000,- (neuf cent trente et un mille euros) représenté par 9.310 (neuf mille trois cent dix) actions ordinaires sous forme nominative d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euro) chacune.

Le capital social souscrit de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts, tel que prescrit à l'article 22 ci-après.



**Art. 6. Actions.** Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La Société pourra racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

**Art. 7. Transfert des Actions.** Le transfert des actions peut se faire par une déclaration écrite de transfert inscrite au registre de(s) actionnaire(s) de la Société, cette déclaration de transfert devant être datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaires pour agir à cet effet ou, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil luxembourgeois relatives à la cession de créances.

La Société pourra également accepter comme preuve de transfert d'actions, d'autres instruments de transfert, dans lesquels les consentements du cédant et du cessionnaire sont établis, jugés suffisants par la Société.

**Art. 8. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société.** Dans l'hypothèse d'un associé unique, l'Actionnaire Unique aura tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale sera une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

L'Assemblée Générale annuelle se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, chaque année le deuxième vendredi du mois de juin à 11:00 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

L'Assemblée Générale pourra se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Les autres Assemblées Générales pourront se tenir au lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.

Tout actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, visio-conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer, la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivalra à une participation en personne à une telle réunion.

**Art. 9. Délais de convocation, Quorum, Procurations, Avis de convocation.** Les délais de convocation et quorum requis par la loi seront applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

Chaque action donne droit à une voix.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoqués sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

Par exception à ce qui précède, toute décision de la Société relative à la vente d'une participation devra au préalable être approuvée par une décision de l'Assemblée Générale adoptée par une majorité d'actionnaires représentant au moins 75% du capital social.

Chaque actionnaire pourra prendre part aux assemblées générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, par câble, par télégramme, par télex ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Les actionnaires peuvent voter par écrit (au moyen d'un bulletin de vote) sur les projets de résolutions soumis à l'Assemblée Générale à la condition que les bulletins de vote incluent (1) les nom, prénom adresse et signature des actionnaires, (2) l'indication des actions pour lesquelles l'actionnaire exercera son droit, (3) l'agenda tel que décrit dans la convocation et (4) les instructions de vote (approbation, refus, abstention) pour chaque sujet de l'agenda. Les bulletins de vote originaux devront être envoyés à la Société 72 (soixante-douze) heures avant la tenue de l'Assemblée Générale.

**Art. 10. Administration de la Société.** Tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique, la Société peut être administrée seulement par un administrateur unique qui n'a pas besoin d'être l'actionnaire unique de la Société (l'Administrateur Unique). Si la Société a plus d'un actionnaire, la Société sera administrée par un Conseil d'Administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Dans ce cas, l'Assemblée Générale doit nommer au moins 2 (deux) nouveaux administrateurs en plus de l'Administrateur Unique en place. L'Administrateur

Unique ou, le cas échéant, les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles.

Toute référence dans les Statuts au Conseil d'Administration sera une référence à l'Administrateur Unique (lorsque la Société n'a qu'un associé unique) tant que la Société a un associé unique.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la Société (la Personne Morale), la Personne Morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la Personne Morale conformément à l'article 51bis de la loi luxembourgeoise en date du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la Loi sur les Sociétés de 1915).

Le(s) administrateur(s) seront élus par l'Assemblée Générale. Les actionnaires de la Société détermineront également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'Assemblée Générale.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de retraite ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. En l'absence d'administrateur disponible, l'Assemblée Générale devra être rapidement être réunie par le commissaire aux comptes et se tenir pour nommer de nouveaux administrateurs.

**Art. 11. Réunion du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration doit nommer un président (le Président) parmi ses membres et peut désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des décisions de l'Assemblée Générale ou de l'Associé Unique. Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale. En son absence, l'Assemblée Générale ou les autres membres du Conseil d'Administration, le cas échéant, nommeront un président pro tempore qui présidera la réunion en question, par un vote à la majorité simple des administrateurs présents ou par procuration à la réunion en question.

Les réunions du Conseil d'Administration seront convoquées par le Président ou par deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui sera au Luxembourg.

Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les administrateurs au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés lors du Conseil d'Administration et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque administrateur de la Société donné par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme, par télex ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil d'Administration se tenant à une heure et à un endroit prévus dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Tout membre du Conseil d'Administration peut se faire représenter à toute réunion du Conseil d'Administration en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme, par télex ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise, un autre administrateur comme son mandataire.

Un membre du Conseil d'Administration peut représenter plusieurs autres membres empêchés du Conseil d'Administration à la condition qu'au moins deux membres du Conseil d'Administration soient physiquement présents ou assistent à la réunion du Conseil d'Administration par le biais de tout moyen de communication qui est conforme aux exigences du paragraphe qui suit.

Tout administrateur peut participer à la réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les administrateurs participant à la réunion du Conseil d'Administration peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion du Conseil d'Administration peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion du Conseil d'Administration est retransmise en direct et (iv) les membres du Conseils d'Administration peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion du Conseil d'Administration par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à une telle réunion.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du Conseil d'Administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors de ce Conseil d'Administration. Au cas où lors d'une réunion, il existe une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du Président de la réunion ne sera pas prépondérante.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire pourvu qu'elle soit précédée par une délibération entre administrateurs par des moyens tels que mentionnés par exemple sous le paragraphe 6 du présent article 12. Une telle résolution doit consister en un seul ou plusieurs documents contenant les résolutions et signés, manuellement ou électroniquement par une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise, par tous les membres du Conseil d'Administration (résolution circulaire). La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

L'article 11 ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

**Art. 12. Procès-verbal de réunion du Conseil d'Administration et des résolutions de l'Administrateur Unique.** Les résolutions prises par l'Administrateur Unique seront inscrites dans des procès-verbaux tenus au siège social de la Société.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par le Président qui en aura assumé la présidence. Les procès-verbaux des résolutions prises par l'Administrateur Unique seront signés par l'Administrateur Unique.

Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Président, deux membres du Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique, le cas échéant.

**Art. 13. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi sur les Sociétés de 1915 ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 14. Délégation de pouvoirs.** Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non membre du Conseil d'Administration ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

Le Conseil d'Administration peut nommer une personne, actionnaire ou non, administrateur ou non, en qualité de représentant permanent de toute entité dans laquelle la Société est nommée membre du conseil d'administration. Ce représentant permanent agira de son propre chef, mais au nom et pour le compte de la Société et engagera la Société en sa qualité de membre du conseil d'administration de toute telle entité.

Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, sans l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

**Art. 15. Signatures autorisées.** La Société sera engagée, en toutes circonstances (y compris dans le cadre de la gestion journalière), vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société, ou (ii) dans le cas d'un administrateur unique, la signature de l'Administrateur Unique, ou (iii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

**Art. 16. Conflit d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêchée de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil d'Administration de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Ce paragraphe ne s'applique pas tant que la Société est administrée par un Administrateur Unique.

Tant que la Société est administrée par un Administrateur Unique, les procès-verbaux de l'Assemblée Générale devront décrire les opérations dans lesquelles la Société et l'Administrateur Unique se sont engagés et dans lesquelles l'Administrateur Unique a un intérêt opposé à celui de la Société.

Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration ou de l'Administrateur Unique concernant les opérations réalisées dans le cadre ordinaire des affaires courantes de la Société lesquelles sont conclues à des conditions normales.

**Art. 17. Commissaire aux comptes.** Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. Le commissaire aux comptes sera élu pour une période n'excédant pas six ans et il sera rééligible.

Le commissaire aux comptes sera nommé par l'Assemblée Générale qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire aux comptes en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

**Art. 18. Exercice social.** L'exercice social commencera le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de chaque année.

**Art. 19. Affectation des Bénéfices.** Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5 des Statuts.

L'Assemblée Générale décidera de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

Les dividendes pourront être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et devront être payés aux lieu et place choisis par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi sur les Sociétés de 1915.

**Art. 20. Dissolution et Liquidation.** La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts, tel que prescrit à l'article 22 ci-après. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

**Art. 21. Modifications statutaires.** Les présents Statuts pourront être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire dans les conditions de quorum et de majorité requises par la Loi sur les Sociétés de 1915.

**Art. 22. Droit applicable.** Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi sur les Sociétés de 1915."

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'Assemblée.

#### *Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à deux mille cent euros.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. GEIMER, F. SCHMITZ, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 mars 2012. LAC/2012/11887. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 15 mars 2012.

Référence de publication: 2012032755/585.

(120042903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2012.

### **Hilfiger Stores Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 18, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 167.462.

#### — STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-eighth day of February.

Before us, Maître Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### THERE APPEARED:

Hilfiger Stores BV, a company incorporated under the law of the Netherlands, having its registered office at Stadhouderskade, 6, 1054 ES Amsterdam, The Netherlands, registered with the KVK Amsterdam, The Netherlands Trade and Companies Register under number 34154107,

here represented by Régis Galiotto, private employee, residing professionally at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy signed "ne varietur" by the attorney and the undersigned notary will remain attached to the present deed, in order to be recorded with it.

The appearing party represented as stated above has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

## I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** The name of the private limited liability company is "Hilfiger Stores Luxembourg S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The object of the Company is the distribution, sale, wholesale and retail, import and export, and promotion of textile products and all other fashion accessories.

3.2. The Company may also hold participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of intellectual property rights of any nature or origin whatsoever. It may open branches in Luxembourg and abroad.

3.3. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may acquire participations in loans and/or lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.4. The Company may employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5. The Company may generally carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several members.

## II. Capital - Corporate units

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The corporate capital is set at one hundred thousand Euros (EUR 100,000), represented by one hundred (100) corporate units in registered form, having a par value of one thousand Euros (EUR 1,000) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The corporate capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

### **Art. 6. Corporate units.**

6.1. The corporate units are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per corporate unit. In case of joint ownership on one or several corporate unit(s) the members shall designate one (1) owner by corporate unit.

6.2. Corporate units are freely transferable among members.

Where the Company has a sole member, corporate units are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one member, the transfer of corporate units (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the members representing at least three-quarters (3/4) of the corporate capital.

The transfer of corporate units by reason of death to third parties must be approved by the members representing at least three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A corporate unit transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of members is kept at the registered office and may be examined by each member upon request.

6.4. The Company may redeem its own corporate units provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's corporate capital.

### III. Management - Representation

#### Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the members, which sets the term of their office. The managers need not be members.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the members.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the Board).

#### 8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the member(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

(iii) The Board may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be member(s) or manager(s) of the Company. The Board will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

#### 8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can deliberate or act validly only if a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting.

(vi) The resolutions of the meeting of the Board are taken in written form and reported on minutes. Such minutes are signed by all the managers present.

(vii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held. The meeting will be dated as at the date of the holding. The decision will also be valid as the date of the holding. The minutes will be signed later by the manager participating to the Board by such means.

(viii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

#### 8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of any manager acting solely for an amount which does not exceed one hundred thousand Euros (EUR 100,000), and by the joint signature of two managers of the Company for an amount which exceeds one hundred thousand Euros (EUR 100,000) or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with articles 8.1. (ii) and 8.3 (ii) of these Articles.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated by the Board.

#### Art. 9. Sole manager.

9.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

#### IV. Member(s)

##### **Art. 11. General meetings of members and Members circular resolutions.**

###### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the members are adopted at a general meeting of members (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Members Circular Resolutions) in case the number of members of the Company is less or equal to twenty-five.

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Members Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the members, in accordance with the Articles. Members Circular Resolutions signed by all the members are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each corporate unit entitles to one (1) vote.

###### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The members are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or members representing more than one-half (1/2) of the corporate capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all members at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the members are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A member may grant a written power of attorney to another person, whether or not a member, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Members Circular Resolutions are passed by members owning more than one-half (1/2) of the corporate capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the members are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Members Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the corporate capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent (in number) of a majority (in number) of members owning at least three-quarters (3/4) of the corporate capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a member's commitment in the Company require the unanimous consent of the members.

##### **Art. 12. Sole member.**

12.1. Where the number of members is reduced to one (1), the sole member exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the members and the General Meeting or to Members Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole member or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole member are recorded in minutes or drawn up in writing.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

##### **Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1st) of February of each year and ends on the thirty-first (31) of January of the following year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the manager(s) and members towards the Company.

13.3. Each member may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Members Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

13.5. In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held each year on the third Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a Business Day), on the next following Business Day at the same time and place.

**Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.**

14.1. In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be members.

14.2. The operations of the Company are supervised by one or several independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises), when so required by law.

14.3. The members appoint the statutory auditor (commissaire aux comptes), if any, and independent auditor (réviseur d'entreprises), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditor (commissaire aux comptes) and the independent auditor (réviseur d'entreprises) may be reappointed.

**Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the corporate capital.

15.2. The members determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other available reserves (including share premium) are available for distribution; and

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts.

**VI. Dissolution - Liquidation****Art. 16.**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the members, adopted by one-half (1/2) of the members holding three-quarters (3/4) of the corporate capital. The members appoint one or several liquidators, who need not be members, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the members, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realization of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the members in proportion to the corporate units held by each of them.

**VII. General provisions****Art. 17.**

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Members Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Members Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waiver provisions of the law, any agreement entered into by the members from time to time.

*Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on January 31, 2013.

*Subscription and Payment*

Hilfiger Stores BV, pre-named, subscribes all the one hundred (100) corporate units.

The amount of one hundred thousand Euros (EUR 100,000) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (1,500.-EUR).



### *Resolutions of the sole member*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

a.- Myriam Martine Rasschaert, born in Oprakel, Belgium, on June 30 1953, residing at Kruisveldstraat 6, 9550 Herzele, Belgium, with professional address at T.H. Belgium, Assesteenweg 96, 1740 Ternat, Belgium,

b.- Daniel Heinrich Grieder born in Basel, Switzerland on November 6 1961, residing at Prinseneiland 36D, Amsterdam, The Netherlands, with professional address at TH.Europe BV Stadhouderskade, 6 1054 ES Amsterdam, The Netherlands,

c.- GAB Management BVBA represented by Alain Broekaert, residing at Assesteenweg 96, 1740 Ternat, Belgium.

2. The registered office of the Company is set at 18 Grand Rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-huit février.

Par-devant Maître Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Hilfiger Stores BV, une société constituée sous les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Stadhouderskade, 6, 1054 ES Amsterdam, enregistrée au KVK Amsterdam, Registre de Commerce et des Sociétés d'Amsterdam, Pays-Bas, sous le numéro 34154107,

ici représentée par Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La prédite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

La partie comparante, représentée comme établi ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle constitue par la présente:

### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société à responsabilité limitée est "Hilfiger Stores Luxembourg S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la distribution, la vente, la vente en gros et en détail, l'importation et l'exportation, et la promotion de produits textiles et de tout accessoire de mode.

3.2. La Société pourra également détenir des participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité

publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. Elle peut créer des succursales à Luxembourg et à l'étranger.

3.3. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra acquérir des participations dans des prêts et/ou prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.4. La Société peut employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.5. La Société peut, d'une manière générale, réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, qui lui semblent nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

### **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1 Le capital social est fixé à cent mille Euros (100.000 EUR), représenté par cent (100) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de mille Euros (1.000 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale. En cas d'indivision sur une ou plusieurs part(s) sociale(s) les associés désigneront un (1) propriétaire par part sociale.

6.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.**

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas obligatoirement être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

##### **8.1 Pouvoirs du conseil de gérance**

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, le(s)quel(s) peut(peuvent) ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société. Le Conseil détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leur mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leur mandat(s).

## 8.2 Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

(vi) Les résolutions de la réunion du Conseil sont prises par écrit et inscrites sur un procès-verbal. Ce procès-verbal est signé par tous les gérants présents.

(vii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue. La réunion du Conseil sera datée à la date de sa tenue. Les résolutions seront également valables au jour de la réunion. Le procès-verbal sera signé plus tard par le gérant participant au Conseil par de tels moyens.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

## 8.3 Représentation

(i) La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature seule de tout gérant agissant seul pour tout montant n'excédant pas cent mille Euros (100.000 EUR), ou les signatures conjointes de deux gérants pour tout montant excédant cent mille Euros (100.000 EUR), ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.1 (ii) et 8.3 (ii) des Statuts.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

### **Art. 9. Gérant unique.**

9.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### **Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.**

#### 11.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés) dans le cas où le nombre d'associés est égal ou moindre que vingt-cinq (25).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1 Si le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1 L'exercice social commence le premier (1<sup>er</sup>) février et se termine le trente et un (31) janvier de l'année suivante.

13.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13.5 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, l'Assemblée Générale annuelle doit se tenir chaque année le troisième mardi du mois de juin à 15.00 heures au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un Jour Ouvrable), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

#### **Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.**

14.1 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, qui peuvent être associés ou non.

14.2 Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprise, dans les cas prévus par la loi.

14.3 Les associés devront nommer le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseurs d'entreprise et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseur d'entreprise pourront être réélus.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves disponibles (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; et

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16.

16.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié (1/2) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

### Art. 17.

17.1 Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 janvier 2013.

#### *Souscription et Libération*

Hilfiger Stores BV, prénommée, souscrit toutes les cent (100) parts sociales. Le montant de cent mille Euros (100.000 EUR) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant, qui le confirme expressément.

#### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents (1.500.-) Euros.

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a.- Myriam Rasschaert, née à Opbrakel, Belgique, le 30 juin 1953, demeurant à Kruisveldstraat 6, 9550 Herzele, Belgique, ayant son adresse professionnelle à T.H. Belgium, Assesteenweg 96, 1740 Ternat, Belgique,

b.- Daniel Heinrich Grieder, né à Basel, Suisse, le 6 novembre 1961, demeurant à Prinseneiland 36D, Amsterdam, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle à TH.Europe BV Stadhouderskade, 6 1054 ES Amsterdam, Pays-Bas,

c.- GAB Management BVBA, représentée par Alain Broekaert, demeurant à Assesteenweg 96, 1740 Ternat, Belgique.

2. Le siège social de la Société est établi au 18 Grand Rue, L-1660 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 mars 2012. Relation: LAC/2012/10978. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Releveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 14 mars 2012.

Référence de publication: 2012032407/510.

(120042501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

---

**Ultra Sun, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4702 Pétange, 1, rue Pierre Grégoire.

R.C.S. Luxembourg B 112.425.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2012035909/12.

(120047656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Lobistic S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 114.271.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société LOBISTIC S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

*Pour: LOBISTIC S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035961/18.

(120047389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Treveria Thirty-Nine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 131.046.

*Extrait des résolutions de l'associé unique*

En date du 18 mars 2012, l'associé unique de la Société a accepté la résignation de Monsieur Abdelhakim Chagaar, de Monsieur Nedim Görel et de Madame Marjoleine van Oort en tant que gérants de la Société, et ce avec effet immédiat.

En cette même date, l'associé unique a nommé les personnes suivantes en tant que gérants avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Olivier Liégeois, comptable, né le 27 octobre 1976 à Bastogne, Belgique, demeurant professionnellement au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

- Monsieur Luc Gerondal, fiscaliste, né le 23 avril 1976 à Kinshasa, République démocratique du Congo, demeurant au 19 avenue du Bois, L-1251 Luxembourg.

- Madame Sandrine BISARO, juriste, née le 28 juin 1969 à Metz, France, demeurant professionnellement au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

En cette même date, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la Société, de l'ancienne adresse 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg à la nouvelle adresse 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2012.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2012035893/26.

(120047519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**W Industries Finances S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 83.294.

---

Le bilan au 30 juin 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Le Mandataire

Référence de publication: 2012035919/11.

(120047755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**B.O.B. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 85.430.

---

Il résulte d'une lettre de démission datée du 23 mars 2012 que Monsieur Reno Maurizio TONELLI a démissionné de son mandat d'administrateur de catégorie B du conseil d'administration de la société B.O.B. S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 85 430, avec effet immédiat.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 23 mars 2012 que Monsieur Pierre LENTZ a démissionné de son mandat d'administrateur de catégorie B du conseil d'administration de la société B.O.B. S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 85 430, avec effet immédiat.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 23 mars 2012 que AUDIEX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes de la société B.O.B. S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 85 430, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 23 mars 2012.

Référence de publication: 2012036035/17.

(120048370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2012.

---

**Treveria Thirty-One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 125.661.

---

*Extrait des résolutions de l'associé unique*

En date du 18 mars 2012, l'associé unique de la Société a accepté la résignation de Monsieur Abdelhakim Chagaar, de Monsieur Nedim Görel et de Madame Marjoleine van Oort en tant que gérants de la Société, et ce avec effet immédiat.

En cette même date, l'associé unique a nommé les personnes suivantes en tant que gérants avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Olivier Liegeois, comptable, né le 27 octobre 1976 à Bastogne, Belgique, demeurant professionnellement au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

- Monsieur Luc Gerondal, fiscaliste, né le 23 avril 1976 à Kinshasa, République démocratique du Congo, demeurant au 19 avenue du Bois, L-1251 Luxembourg.

- Madame Sandrine BISARO, juriste, née le 28 juin 1969 à Metz, France, demeurant professionnellement au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

En cette même date, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la Société, de l'ancienne adresse 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg à la nouvelle adresse 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2012.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2012035894/26.

(120047727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**WCAS IX Debt Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 144.215.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 24 février 2012*

1) Madame Adela IANCU a démissionné de son mandat de gérante de classe B.

2) Monsieur Andrew O'SHEA, administrateur de sociétés, né à Dublin (Irlande), le 13 août 1981, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de classe B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 22 mars 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour WCAS IX Debt Partners S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012035920/16.

(120046962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Wood It, Société Anonyme.**

Siège social: L-9809 Hosingen, 11A, Op der Hei.

R.C.S. Luxembourg B 120.146.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signatures

Administrateur délégué

Référence de publication: 2012035926/12.

(120047655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Axel Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 20, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 71.746.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012036033/9.

(120047842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2012.

---

**WCAS X Debt Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 144.320.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 24 février 2012*

1) Madame Adela IANCU a démissionné de son mandat de gérante de classe B.

2) Monsieur Andrew O'SHEA, administrateur de sociétés, né à Dublin (Irlande), le 13 août 1981, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de classe B pour une durée indéterminée.



Luxembourg, le 22 mars 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour WCAS X Debt Partners S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012035921/16.

(120046977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**YOLE, Société Luxembourgeoise de Réassurances, Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 46.682.

—  
*Extrait de procès-verbal du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg, le 13 mars 2012*

La société Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A., domiciliée 534, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg, est nommée Dirigeant Agréé, chargée de la gestion journalière de la Société (en conformité avec les dispositions de l'article 94 (3.) de la loi du 6 décembre 1991 sur le secteur des Assurances et des Réassurances telle que modifiée) en remplacement de Aon Captive Services Group (Europe).

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Pour la Société

Référence de publication: 2012035927/14.

(120046801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Treveria Thirty-Seven S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 129.770.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique*

En date du 18 mars 2012, l'associé unique de la Société a accepté la résignation de Monsieur Abdelhakim Chagaar, de Monsieur Nedim Görel et de Madame Marjoleine van Oort en tant que gérants de la Société, et ce avec effet immédiat.

En cette même date, l'associé unique a nommé les personnes suivantes en tant que gérants avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Olivier Liegeois, comptable, né le 27 octobre 1976 à Bastogne, Belgique, demeurant professionnellement au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

- Monsieur Luc Gerondal, fiscaliste, né le 23 avril 1976 à Kinshasa, République démocratique du Congo, demeurant au 19 avenue du Bois, L-1251 Luxembourg.

- Madame Sandrine BISARO, juriste, née le 28 juin 1969 à Metz, France, demeurant professionnellement au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

En cette même date, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la Société, de l'ancienne adresse 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg à la nouvelle adresse 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2012.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2012035895/26.

(120047645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**ABLV Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1645 Luxembourg, 6, Montée du Grund.

R.C.S. Luxembourg B 162.048.

—  
EXTRAIT

Il a été décidé par l'administrateur unique le 23 Mars 2012 de nommer comme délégué à la gestion journalière Monsieur Benoit WITTERWULGHE, ayant son adresse professionnelle à L-1645 Luxembourg, Montée du Grund, 6, avec pouvoir de représentation de la société vis-à-vis des tiers seul, dans les limites de ses fonctions. Son mandat prendra fin au plus tard le 31 décembre 2012.

Didier VAN KRIEKINGE  
Head of Legal & Compliance

Référence de publication: 2012035946/14.

(120047641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Batton Consulting & Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 5, An de Laengten.

R.C.S. Luxembourg B 68.382.

—  
*Auszug aus dem Beschluss der Gesellschafterversammlung der Batton Consulting & Trading S.à.r.l.*

Frau Barbara Batton geb. Radeschnig, wohnhaft in D-54317 Lorscheid, Kreuzfelderstr. 13 und Herr Dr. Andreas Batton, wohnhaft in D-54317 Lorscheid, Kreuzfelderstr. 13, wurden am 31.01.2012 als Geschäftsführer der Gesellschaft abberufen.

Zur neuen Geschäftsführerin wurde berufen Frau Christine Mohr, geb. am 22.01.1975 in Radauti, Rumänien. Die Berufsadresse von Frau Mohr ist 5 an de Laengten, L-6776 Grevenmacher.

Trier, den 12.03.2012.

Jürgen Erfurth / Dr. Andreas Batton / Barbara Batton / Christine Mohr.

Référence de publication: 2012035950/14.

(120047666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Treveria Thirty-Six S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 129.932.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique*

En date du 18 mars 2012, l'associé unique de la Société a accepté la résignation de Monsieur Abdelhakim Chagaar, de Monsieur Nedim Görel et de Madame Marjoleine van Oort en tant que gérants de la Société, et ce avec effet immédiat.

En cette même date, l'associé unique a nommé les personnes suivantes en tant que gérants avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Olivier Liegeois, comptable, né le 27 octobre 1976 à Bastogne, Belgique, demeurant professionnellement au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

- Monsieur Luc Gerondal, fiscaliste, né le 23 avril 1976 à Kinshasa, République démocratique du Congo, demeurant au 19 avenue du Bois, L-1251 Luxembourg.

- Madame Sandrine BISARO, juriste, née le 28 juin 1969 à Metz, France, demeurant professionnellement au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

En cette même date, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la Société, de l'ancienne adresse 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg à la nouvelle adresse 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2012.

Stjin Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2012035896/26.

(120047646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Treveria Thirty-Three S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 129.821.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique*

En date du 18 mars 2012, l'associé unique de la Société a accepté la résignation de Monsieur Abdelhakim Chagaar, de Monsieur Nedim Görel et de Madame Marjoleine van Oort en tant que gérants de la Société, et ce avec effet immédiat.

En cette même date, l'associé unique a nommé les personnes suivantes en tant que gérants avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Olivier Liegeois, comptable, né le 27 octobre 1976 à Bastogne, Belgique, demeurant professionnellement au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

- Monsieur Luc Gerondal, fiscaliste, né le 23 avril 1976 à Kinshasa, République démocratique du Congo, demeurant au 19 avenue du Bois, L-1251 Luxembourg.

- Madame Sandrine BISARO, juriste, née le 28 juin 1969 à Metz, France, demeurant professionnellement au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

En cette même date, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la Société, de l'ancienne adresse 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg à la nouvelle adresse 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2012.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2012035897/26.

(120047728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

### **Lunda S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 10.793.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société LUNDA S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

Pour: LUNDA S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035962/18.

(120047393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

### **Luxco IITCC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 139.371.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société LUXCO IITCC S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

Pour: LUXCO IITCC S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035963/18.

(120047395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**A.E.R.O. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3378 Livange, Zone Commerciale 2000 - route de Bettembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 61.081.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012036001/10.

(120048513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2012.

**Akena, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 152.158.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 26 mars 2012.

Référence de publication: 2012036004/10.

(120048164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2012.

**Treveria Thirty-Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 125.662.

*Extrait des résolutions de l'associé unique*

En date du 18 mars 2012, l'associé unique de la Société a accepté la résignation de Monsieur Abdelhakim Chagaar, de Monsieur Nedim Görel et de Madame Marjoleine van Oort en tant que gérants de la Société, et ce avec effet immédiat.

En cette même date, l'associé unique a nommé les personnes suivantes en tant que gérants avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Olivier Liegeois, comptable, né le 27 octobre 1976 à Bastogne, Belgique, demeurant professionnellement au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

- Monsieur Luc Gerondal, fiscaliste, né le 23 avril 1976 à Kinshasa, République démocratique du Congo, demeurant au 19 avenue du Bois, L-1251 Luxembourg.

- Madame Sandrine BISARO, juriste, née le 28 juin 1969 à Metz, France, demeurant professionnellement au 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

En cette même date, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la Société, de l'ancienne adresse 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg à la nouvelle adresse 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2012.

Stijn Curfs

*Mandataire*

Référence de publication: 2012035898/26.

(120047726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

**Luxinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 108.204.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société LUXINVEST S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

Pour: LUXINVEST S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035964/18.

(120047396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Auction EquityCo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 119.579.

Les comptes consolidés au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012036008/10.

(120047992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2012.

---

**S.D.E.-Tec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 26, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 120.089.

*Constatation de cession de parts sociales*

Suite à plusieurs conventions de cession de parts sociales sous-seing privé, signées par les cédants et les cessionnaires et acceptées par les gérants au nom de la société, il résulte que le capital social de la société S.D.E.-TEC S.à r.l. est désormais réparti comme suit:

La société à responsabilité limitée PK-PHI S.à.r.l., avec siège social à L-3372 Leudelange, 26, rue Léon Laval, inscrite au registre du commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 137.207: cinquante parts sociales . . . . .	50
La société à responsabilité limitée CD IMMO S.à.r.l., avec siège social à L-3372 Leudelange, 26, rue Léon Laval, inscrite au registre du commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 80.126: cinquante parts sociales . . . . .	50
Total: CENT parts sociales . . . . .	100

Luxembourg, le 21 mars 2012.

Pour extrait conforme

PK-PHI S.à.r.l. / CD IMMO S.à r.l.

Les associés

Claude Dupont / Claude DEITZ

Les gérants

Référence de publication: 2012036410/24.

(120048603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2012.

---

**Auction EquityCo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 119.579.

Les comptes consolidés au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012036009/10.

(120047993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2012.

---

**Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 157.443.

In the year two thousand and eleven, on the fourteenth day of December.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

Mr. Jérôme Hoffmann, lawyer, professionally residing in Luxembourg,

acting as the representative of the board of directors of Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA, having its registered office at L-2163 Luxembourg, 40, Avenue Monterey, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 157.443 (the "Company"),

pursuant to resolutions taken by the board of directors of the Company in a meeting held on 29 November 2011 and in resolutions passed on 12 December 2011.

A copy of an excerpt of the minutes of said meeting and of such resolutions, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to state the declarations as follows:

1) The Company has been incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Jean-Joseph Wagner, notary at residing in Sanem, on 9 December 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C"), number 265 of 9 February 2011. The articles of association of the Company were last amended on 16 September 2011 pursuant to a deed of the undersigned notary published in the Mémorial C number 2997, dated 7 December 2011.

2) The subscribed share capital of the Company was set at seventy-two thousand one hundred seven US dollars and seventy-nine cents (USD 72,107.79), consisting of fifty-five thousand (55,000) Class A shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share.

3) Pursuant to article 5.2 of the articles of association of the Company, the authorised capital, including the issued share capital, is set at five hundred fifty-five thousand US Dollars (USD 555,000), consisting of fifty-five thousand (55,000) Class A shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar

(USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and twenty-five thousand (25,000) Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share.

According to article 5.2.2. of the articles of association of the Company, during a period of time of five (5) years from the date of publication of the articles of association or, as the case may be, during any additional period authorised pursuant to article 5.2.3 of the articles of association of the Company and beginning on the date of publication of the resolution to renew the authorisation set forth below in the Official Gazette of the Grand Duchy of Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the board of directors be and is authorised to issue shares, to grant options, to subscribe for shares and to issue any other instruments convertible into shares, within the limit of the authorised share capital, to such persons and on such terms as it shall see fit, and specifically to proceed to such issue by suppressing or limiting the existing shareholders' preferential right to subscribe for the new shares to be issued.

4) On 29 November 2011, the board of directors of the Company decided to increase the share capital of the Company up to seventy-five thousand six hundred and ninety-three US dollars and forty-nine cents (USD 75,693.49), consisting of fifty-thousand (55,000) Class A shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and forty-five point nine hundred nine (1,445.909) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and forty-five point nine hundred nine (1,445.909) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and forty-five point nine hundred nine (1,445.909) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and forty-five point nine hundred nine (1,445.909) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and forty-five point nine hundred nine (1,445.909) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and forty-five point nine hundred nine (1,445.909) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and forty-five point nine hundred nine (1,445.909) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and forty-five point nine hundred nine (1,445.909) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and forty-five point nine hundred nine (1,445.909) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and forty-five point nine hundred nine (1,445.909) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD

1) per share, through the issuance of the Issued Shares 1 (as defined below), having a par value of one US Dollar (USD 1) each.

In accordance with article 5.2.2 of the articles of association of the Company, the board of directors decided to suppress the preferential right of the existing shareholders to subscribe the newly issued shares.

The above issuance was subscribed as follows (such newly issued shares collectively referred to as the “Issued Shares 1”):

- Zeban Nominees Ltd, a private limited company incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its professional address at 1 Churchill Place, London, E14 5HP, United Kingdom, registered with the Companies House under registration number 01000448, subscribed for 159.37 Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 159.37 Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 159.37 Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 159.37 Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 159.37 Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 159.37 Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 159.37 Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 159.37 Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 159.37 Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 159.37 Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 79.20 Class C1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 79.20 Class C2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 79.20 Class C3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 79.20 Class C4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 79.20 Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 79.20 Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 79.20 Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 79.20 Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 79.20 Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and 79.20 Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, for an aggregate amount of USD 2,385,700.-, out of which an amount of USD 2,385.70, corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount of USD 2,383,314.30 is allocated to the share premium account of the Company;

- Barclays Trust Channel Islands Ltd, a private limited company incorporated and existing under the laws of Jersey, having its professional address at 39/41 Broad Street, St Helier, Jersey, JE4 8PU, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 470, subscribed for 8.50 Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 8.50 Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 8.50 Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 8.50 Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 8.50 Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 8.50 Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 8.50 Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 8.50 Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 8.50 Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and 8.50 Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, for an aggregate amount of USD 85,000., out of which an amount of USD 85.-, corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount of USD 84,915.- is allocated to the share premium account of the Company;

- Barclays Bank (Suisse) SA, a société anonyme formed and existing under the laws of Switzerland, having its professional address at Rue d'Italie, 10, CH-1204, Geneva, Switzerland, registered with the registre du commerce de Genève under reference number 01381/1986 and federal registration number CH-660-0118986-6, subscribed for 69 Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 69 Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 69 Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 69 Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 69 Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 69 Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 69 Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 69 Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 69 Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 69 Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 30 Class C1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 30 Class C2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 30 Class C3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 30 Class C4 Com-



pulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 30 Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 30 Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 30 Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 30 Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 30 Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and 30 Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, for an aggregate amount of USD 990,000.-, out of which an amount of USD 990.-, corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount of USD 989,010.- is allocated to the share premium account of the Company; and

- Citco Global Custody N.V. ref Barclays Singapore Wealth Mgmt, a naamloze vennootschap incorporated and existing under the laws of The Netherlands, having its professional address at Telestone 6 Teleport, Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, The Netherlands, registered with the Dutch Central Bank under number 904070, subscribed for 12.50 Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 12.50 Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 12.50 Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 12.50 Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 12.50 Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 12.50 Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 12.50 Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 12.50 Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 12.50 Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and 12.50 Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, for an aggregate amount of USD 125,000.-, out of which an amount of USD 125.-, corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount of USD 124,875.- is allocated to the share premium account of the Company.

The Issued Shares 1 were fully paid up through a contribution in cash. The total amount of three million five hundred and eighty-five thousand seven hundred US Dollars (USD 3,585,700) was made available to the Company, as it has been shown to the undersigned notary.

5) On 12 December 2011, the board of directors of the Company decided to further increase the share capital of the Company up to seventy-five thousand seven hundred and forty-three US dollars and forty-nine cents (USD 75,743.49), consisting of fifty-five thousand (55,000) Class A shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, through the issuance of the Issued Shares 2 (as defined below), having a par value of one US Dollar (USD 1) each.

In accordance with article 5.2.2 of the articles of association of the Company, the board of directors decided to suppress the preferential right of the existing shareholders to subscribe the newly issued shares.

The above issuance was subscribed as follows (such newly issued shares collectively referred to as the “Issued Shares 2”):

- Kernzahl AG, a limited liability company organized under the laws of Switzerland, having its professional address at Stockerstrasse 44, CH-8002 Zürich, Switzerland subscribed for 5 Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 5 Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 5 Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 5 Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 5 Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 5 Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 5 Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 5 Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, 5 Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and 5 Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, for an aggregate amount of USD 50,000.-, out of which an amount of USD 50.-, corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount of USD 49,950.- is allocated to the share premium account of the Company.

The Issued Shares 2 were fully paid up through a contribution in cash. The total amount of fifty thousand US Dollars (USD 50,000) was made available to the Company, as it has been shown to the undersigned notary.

5) As a consequence of such increase of share capital, paragraph 5.1.1 of article 5 of the articles of association is amended and now read as follows:

**” Art. 5. Share capital.**

**5.1 Issued share capital**

5.1.1 The Company’s issued share capital is set at seventy-five thousand seven hundred and forty-three US dollars and forty-nine cents (USD 75,743.49) consisting of fifty-five thousand (55,000) Class A shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand four hundred and fifty point nine hundred nine (1,450.909) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and six hundred and twenty-three point forty-four (623.44) Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share. (Class B1 Compulsorily Redeemable shares, Class B2 Compulsorily Redeemable shares, Class B3 Compulsorily Redeemable shares, Class B4 Compulsorily Redeemable shares, Class B5 Compulsorily Redeemable shares, Class B6 Compulsorily Redeemable shares, Class B7 Compulsorily Redeemable shares, Class B8 Compulsorily Redeemable shares, Class B9 Compulsorily Redeemable shares and Class B10 Compulsorily Redeemable shares are hereinafter collectively referred to as “Class B Shares”); (Class C1 Compulsorily Redeemable shares, Class C2 Compulsorily Redeemable shares, Class

C3 Compulsorily Redeemable shares, Class C4 Compulsorily Redeemable share, Class C5 Compulsorily Redeemable shares, Class C6 Compulsorily Redeemable shares, Class C7 Compulsorily Redeemable shares, Class C8 Compulsorily Redeemable shares, Class C9 Compulsorily Redeemable shares and Class C10 Compulsorily Redeemable shares, are hereinafter collectively referred to as “Class C Shares”).”

#### Costs

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to three thousand five hundred euro.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appearing person, said appearing person signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille onze, le quatorze décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

Monsieur Jérôme Hoffman, avocat, résidant professionnellement au Luxembourg,

agissant en sa qualité de représentant du conseil d’administration de Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA, ayant son siège social au L2163 Luxembourg, 40, Avenue Monterey, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157.443 (la «Société»),

conformément aux résolutions prises par le conseil d’administration de la Société lors d’une réunion tenue en date du 29 novembre 2011 et dans les résolutions passées le 12 décembre 2011.

Une copie d’un extrait du procès-verbal de cette réunion et de ces résolutions, après avoir été paraphé «ne varietur» par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexé au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l’enregistrement.

Le comparant, agissant en la qualité mentionnée ci-dessus, a demandé au notaire instrumentant de documenter les déclarations suivantes:

1) La Société a été constituée par un acte notarié par devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, le 9 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (“Mémorial C”), numéro 265 en date du 9 février 2011. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 16 septembre 2011 par devant le notaire soussigné, publié au Mémorial C n°2997, en date du 7 décembre 2011.

2) La Société avait un capital social souscrit de soixante-douze mille cent sept dollars américains et soixante-dix-neuf cents (USD 72.107,79) représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, mille cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1 ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2 ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3 ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4 ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5 ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6 ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7 ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8 ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9 ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10 ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1 ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2 ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3 ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4 ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5 ayant une valeur nominale d’un dollar américain (USD 1) chacune, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables

de Classe C6 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

3) Conformément à l'article 5.2 des statuts de la Société, le capital autorisé, y compris le capital social émis, est fixé à cinq cent cinquante-cinq mille dollars américains (USD 555.000), représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune et vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

Conformément à l'article 5.2.2 des statuts de la Société, durant une période de temps de cinq (5) ans à compter de la date de publication des statuts ou, le cas échéant, durant toute période additionnelle autorisée conformément à l'article 5.2.3 des statuts de la Société et commençant à la date de la publication de la décision de renouveler l'autorisation telle que prévue ci-dessous au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le conseil d'administration est autorisé à émettre des actions, à accorder des options de souscription aux actions et à émettre tout autre titre convertible en actions, dans la limite du capital autorisé, aux personnes et selon les conditions qu'il juge appropriées, et notamment à procéder à une telle émission en supprimant ou limitant le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants pour les nouvelles actions qui seront émises.

4) Le 29 novembre 2011, le conseil d'administration de la société a décidé d'augmenter le capital social de la Société afin de le porter à soixante-quinze mille six cent quatre-vingt treize dollars américains et quarante-neuf cents (USD 75.693,49), représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent quarante-cinq virgule neuf cent neuf (1.445,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, mille quatre cent quarante-cinq virgule neuf cent neuf (1.445,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, mille quatre cent quarante-cinq virgule neuf cent neuf (1.445,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, mille quatre cent quarante-cinq virgule neuf cent neuf (1.445,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, mille quatre cent quarante-cinq virgule neuf cent neuf (1.445,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, mille quatre cent quarante-cinq virgule neuf cent neuf (1.445,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, mille quatre cent quarante-cinq virgule neuf cent neuf (1.445,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, mille quatre cent quarante-cinq virgule neuf cent neuf (1.445,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, mille quatre cent quarante-cinq virgule neuf cent neuf (1.445,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, mille quatre cent quarante-cinq virgule neuf cent neuf (1.445,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obliga-

toirement Rachetables de Classe C7, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9 et six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, par l'émission des Actions Emises 1 (comme défini ci-dessous), ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

Conformément à l'article 5.2.2 des statuts de la Société, le conseil d'administration a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants pour les nouvelles actions émises.

L'émission ci-dessus a été souscrite comme suit (ces actions nouvellement émises sont ci-après désignées collectivement comme «Actions Emises 1»):

- Zeban Nominees Ltd, une private limited company constituée et existant selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 1 Churchill Place, London, E14 5HP, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 01000448, a souscrit 159,37 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 159,37 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 159,37 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 159,37 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 159,37 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 159,37 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 159,37 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 159,37 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 159,37 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 159,37 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 79,20 actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 79,20 actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 79,20 actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 79,20 actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 79,20 actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 79,20 actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 79,20 actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 79,20 actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 79,20 actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune et 79,20 actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, en échange d'un apport en numéraire de USD 2.385.700,-, desquels un montant de USD 2.385,70, correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global de USD 2.383.314,30 est alloué au compte de la prime d'émission de la Société;

- Barclays Trust Channel Islands Ltd, une private limited company constituée et existant selon les lois de Jersey, ayant son siège social au 39/41 Broad Street, St Helier, Jersey, JE4 8PU, enregistrée auprès de la Jersey Financial Services Commission sous le numéro 470, a souscrit 8,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 8,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 8,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 8,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 8,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 8,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 8,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 8,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 8,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 8,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, en échange d'un apport en numéraire d'un montant de USD 85.000,-, desquels un montant de USD 85,-, correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global de USD 84.915, est alloué au compte de la prime d'émission de la Société;

- Barclays Bank (Suisse) SA, une société anonyme constituée et existant selon les lois de la Suisse, ayant son siège social au 10, Rue d'Italie, CH-1204, Genève, Suisse, enregistrée auprès du registre du commerce de Genève sous le numéro de référence 01381/1986 et sous le numéro fédéral d'enregistrement CH-660-0118986-6, a souscrit 69 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 69 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 69 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 69 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 69 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 69 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 69 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 69 actions

Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 69 actions  
Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 69 actions  
Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 30 actions  
Obligatoirement Rachetables de Classe C1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 30 actions  
Obligatoirement Rachetables de Classe C2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 30 actions  
Obligatoirement Rachetables de Classe C3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 30 actions  
Obligatoirement Rachetables de Classe C4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 30 actions  
Obligatoirement Rachetables de Classe C5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 30 actions  
Obligatoirement Rachetables de Classe C6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 30 actions  
Obligatoirement Rachetables de Classe C7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 30 actions  
Obligatoirement Rachetables de Classe C8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 30 actions  
Obligatoirement Rachetables de Classe C9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune et 30 actions  
Obligatoirement Rachetables de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, en échange d'un apport en numéraire d'un montant de USD 990.000,-, desquels un montant de USD 990,-, correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global de USD 989.010,- est alloué au compte de la prime d'émission de la Société; et

- Citco Global Custody N.V. ref Barclays Singapore Wealth Mgmt, une naamloze vennootschap constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au Telestone 6 Teleport, Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, Pays-Bas, enregistrée auprès de la Banque Centrale des Pays-Bas sous le numéro 904070, a souscrit 12,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 12,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 12,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 12,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 12,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 12,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 12,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 12,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 12,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 12,50 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, en échange d'un apport en numéraire de USD 125.000,-, desquels un montant de USD 125,-, correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global de USD 124.875,- est alloué au compte de la prime d'émission de la Société.

Les Actions Emises 1 ont été entièrement libérées par un apport en numéraire. Le montant total de trois millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille sept cents dollars américains (USD 3.585.700) a été mis à la disposition de la Société, ce qui a été démontré au notaire soussigné.

5) Le 12 décembre 2011, le conseil d'administration de la Société a décidé d'augmenter à nouveau le capital social de la Société afin de le porter à soixante-quinze mille sept cent quarante-trois dollars américains et quarante-neuf cents (USD 75.743,49), représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement

Rachetables de Classe C6 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune et six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

Conformément à l'article 5.2.2 des statuts de la Société, le conseil d'administration a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants pour les nouvelles actions émises.

L'émission ci-dessus a été souscrite comme suit (ces actions nouvellement émises sont ci-après désignées collectivement comme «Actions Emises 2»):

- Kernzahl AG, une société à responsabilité limitée organisée sous la loi suisse, ayant son adresse professionnelle à Stockerstrasse 44, CH 8002 Zürich, Suisse, a souscrit 5 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 5 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 5 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 5 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 5 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 5 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 5 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 5 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 5 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, 5 actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, en échange d'un apport en numéraire de USD 50.000,-, desquels un montant de USD 50,-, correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global de USD 49.950,- est alloué au compte de la prime d'émission de la Société.

Les Actions Emises 2 ont été entièrement libérées par un apport en numéraire. Le montant total de cinquante mille dollars américains (USD 50.000.-) a été mis à la disposition de la Société, ce qui a été démontré au notaire soussigné.

6) Suite à cette augmentation de capital social, le paragraphe 5.1.1 de l'article 5 des statuts de la Société est modifié et a désormais la teneur suivante:

#### « Art. 5. Capital social.

##### 5.1 capital social libéré

5.1.1 La Société a un capital social émis de soixante-quinze mille sept cent quarante-trois dollars américains et quarante-neuf cents (USD 75.743,49), représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille quatre cent cinquante virgule neuf cent neuf (1.450,909) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six cent vingt-trois virgule

quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune et six cent vingt-trois virgule quarante-quatre (623,44) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune. (Les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, sont dénommées ci-après «Actions de Classe B»); (Les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10 sont dénommées ci-après «Actions de Classe C»).

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes sont estimés à trois mille cinq cents euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. HOFFMANN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 19 décembre 2011. Relation: EAC//2011/17248. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2012032526/629.

(120042176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2012.

---

#### **FRS Global S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 89F, rue Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 119.285.

#### *Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale des Associés de la Société prises le 10 février 2012*

L'Assemblée Générale de la Société a décidé:

- D'accepter la démission de M. Jheroen MUSTE de son poste de Gérant de la Société avec effet rétroactif au 10 février 2012.

- De nommer la personne morale: Sermin Consulting sprl, société privée à responsabilité limitée, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises (Belgique) sous le numéro 0832.528.135, ayant son siège social à Twee Leeuwenstraat 36, Kortenberg, Belgique, représentée par M. Serge Minne, né le 26 février 1966 à Elsene, Belgique, ayant son adresse professionnelle à Kleine Kloosterstraat 23, Bruxelles, St-Stevens Woluwe 1932, Belgique, comme Gérant de la Société avec pouvoir de signature A avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> mars 2012 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Vanessa Lorreyte

Le Mandataire

Référence de publication: 2012036177/19.

(120048059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2012.

---

#### **Macav S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 59.591.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société MACAV S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.



Luxembourg, le 20 mars 2012.

*Pour: MACAV S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035965/18.

(120047404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Mercurius Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 79.855.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société MERCURIUS FINANCE S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

*Pour: MERCURIUS FINANCE S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035966/18.

(120047408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Merl S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 122.715.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société MERL S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

*Pour: MERL S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035967/18.

(120047412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Pals Advisors S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 158.367.

*Extrait de la résolution prise par le gérant unique le 12 janvier 2012*

Le siège social de la société est transféré au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Pour extrait sincère et conforme  
PALS ADVISORS S.à.r.l.  
Franco TOSCANO  
Gérant Unique

Référence de publication: 2012035981/14.

(120047797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Metalpoint S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 86.677.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société METALPOINT S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

Pour: METALPOINT S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035968/18.

(120047421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Mid Atlantic S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 11.095.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société MID ATLANTIC S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

Pour: MID ATLANTIC S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argenes-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035969/18.

(120047429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Danub SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 156.660.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 23 février 2012*

*Cinquième résolution:*

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Guy HORNICK et désigne à partir du 23 février 2012 Monsieur Gerdy ROOSE, né à Wevelgem (Belgique) le 14.02.1966, expert comptable, demeurant professionnellement 2, Avenue Charles De Gaulle L-1653 Luxembourg, en remplacement de l'administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015.

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Thierry FLEMING et désigne à partir du 23 février 2012 Monsieur Pierre LENTZ, né à Luxembourg le 22.04.1959, expert comptable, demeurant professionnellement 2, Avenue Charles De Gaulle L-1653 Luxembourg, en remplacement de l'administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.

L'assemblée prend note également du changement d'adresse professionnelle de la société AUDIEX S.A., anciennement sise 57, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg et transférée 9, Rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DANUB S.A.  
Société Anonyme

Référence de publication: 2012036108/22.

(120047808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2012.

---

**Mimas International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 123.002.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société MIMAS INTERNATIONAL S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

Pour: MIMAS INTERNATIONAL S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035971/18.

(120047436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Project Opportunity S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 167.065.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 23 mars 2012:*

1) L'Assemblée décide d'accepter la démission, avec effet immédiat des administrateurs suivant:

- Monsieur Daniel Galhano, demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg
- Monsieur Laurent Teitgen, demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg
- Monsieur Domenico Cogliandro, demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg

2) L'Assemblée décide de nommer aux fonctions d'administrateur, avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2017:

- Monsieur Michele Menaballi, né le 21 octobre 1973 à Sorengo (Suisse) et demeurant professionnellement Via Greina 3, CH-6901 Lugano (Suisse).
- Monsieur Federico Rezzonico, né le 13 mars 1968 à Sorengo (Suisse) et demeurant professionnellement Via Greina 3, CH-6901 Lugano (Suisse).
- Madame Karlygash Aldebekova, né le 13 décembre 1975 à Almaty (Kazakhstan) et demeurant professionnellement à Riva Paradiso 30, CH-6900 Paradiso (Suisse).

3) L'Assemblée décide de nommer à la fonction de Président du Conseil d'Administration, avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2017:

- Monsieur Michele Menaballi, né le 21 octobre 1973 à Sorengo (Suisse) et demeurant professionnellement Via Greina 3, CH-6901 Lugano (Suisse).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PROJECT OPPORTUNITY S.A.

Référence de publication: 2012036378/26.

(120048544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2012.

---

**New Energy XXI, Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 87.263.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société NEW ENERGY XXI, société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

*Pour: NEW ENERGY XXI*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035973/18.

(120047438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Nima Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 133.860.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société NIMA FINANCE S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

*Pour: NIMA FINANCE S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035974/18.

(120047440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Norman Conquest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 100.060.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société NORMAN CONQUEST S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

*Pour: NORMAN CONQUEST S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035975/18.

(120047441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Notos Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 140.462.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société NOTOS INVESTMENTS S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

Pour: NOTOS INVESTMENTS S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035976/18.

(120047443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

**Old Tower S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 134.256.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société OLD TOWER S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

Pour: OLD TOWER S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035977/18.

(120047444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

**Dabraco Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 166.596.

*Extrait des Résolutions de l'Associé Unique prises en date du 22 mars 2012*

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 22 mars 2012 que:

1. La démission de Monsieur Christian MOGNOL, en tant que gérant unique de la société, est acceptée avec effet immédiat
2. La nomination des personnes suivantes en tant que gérants de la société, sont acceptées pour une durée indéterminée:

Monsieur Sacha DUKAN, dirigeant de sociétés, né le 24.05.1983 à Boulogne-Billancourt, demeurant 7 rue Bayard, F-75008 Paris, en tant que gérant de catégorie A

Monsieur Pierre-Siffrein GUILLET, employé privé, né le 10 août 1977 à Carpentras demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L – 2086 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B;

Monsieur Christian FRANCOIS, employé privé, né le 1<sup>er</sup> avril 1975 à Rocourt demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGG S.A.

Référence de publication: 2012036107/22.

(120048410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2012.

---

**Optima Europa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 77.258.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société OPTIMA EUROPA S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

Pour: OPTIMA EUROPA S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035980/18.

(120047446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Phoibos 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 156.464.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société PHOIBOS 1 S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

Pour: PHOIBOS 1 S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035982/18.

(120047453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Piemont Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 114.765.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société PIEMONT INVESTMENT S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

Pour: PIEMONT INVESTMENT S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035983/18.

(120047454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Pilton S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 143.343.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société PILTON S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

*Pour: PILTON S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035984/18.

(120047458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Plalux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 58.083.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société PLALUX S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

*Pour: PLALUX S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035985/18.

(120047462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**Profi Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 153.687.

Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société PROFI INVESTMENTS S.A., société anonyme: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 20 mars 2012.

*Pour: PROFI INVESTMENTS S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012035986/18.

(120047461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.

---

**GSMP 2006 Institutional Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 134.089.

L'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique, tenue en date du 27 février 2012, a décidé d'accepter:

- la démission de Fabrice Hablot en qualité de gérant de la Société avec effet au 27 février 2012.

- la nomination avec effet au 27 février 2012 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de Dominique Le Gal, né à Savigny-Sur-Orge (France), le 9 décembre 1971, et ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 27 février 2012, composé comme suit:

- Nicole GÖTZ, gérant

- Maxime NINO, gérant

- Dominique LE GAL, gérant

- Michael FURTH, gérant

- Véronique MENARD, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Nicole Götz

*Gérant*

Référence de publication: 2012037091/23.

(120048292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2012.

**Lobster Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 116.680.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 63986 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012033984/10.

(120044318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2012.

**Tabacs-Pressé S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8440 Steinfort, 69, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 90.059.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le vendredi 17 juin 2011 à 9.00 heures à Steinfort, Grand-Duché de Luxembourg*

*Résolutions:*

L'Assemblée décide de réélire le Commissaire aux Comptes, Mme Liliane Millang-Pietgen, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2013.

L'Assemblée décide de nommer à la fonction d'administrateur de la société:

M. Fons Johans, demeurant à Luxembourg, 21, Allée des Poiriers

M. Claude Baer, demeurant à L-4330 Esch-sur-Alzette, 6, avenue des Terres Rouges

M. Fränk Bernard, demeurant à L-4440 Soleuvre, 125, route d'Esch

L'Assemblée décide de renommer à la fonction d'administrateur-délégué de la société:

M. Fons Johans, demeurant à Luxembourg, 21, Allée des Poiriers

L'assemblée générale décide de leur conférer mandat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2013.

Référence de publication: 2012035901/20.

(120047140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2012.